

## **Discours n° 3**

### **« S + V + O : Ordres marqués et non marqués en italien »**

Sandra Augendre

Université Bordeaux 3 et Università degli Studi di Cagliari

#### **Résumé**

L'article a pour but de discuter les notions d'ordres marqués et non marqués telles qu'elles sont utilisées dans les ouvrages décrivant la norme et le fonctionnement des langues et tout particulièrement dans les grammaires. Nous nous focaliserons sur le cas de l'italien, langue où la construction des énoncés est relativement libre, afin de montrer que postuler une structure canonique ou de base (SVO pour l'italien) à des fins descriptives ne permet pas de rendre compte de l'usage effectif qui est fait de la langue. En effet, l'opposition entre une forme de base, non marquée et ses différentes variantes, dites marquées, ne nous semble en rien adaptée à une analyse plus approfondie des usages linguistiques. Nous prendrons ici en considération différents types de structures (thématique, syntaxique et prosodique) et décrirons les raisons pour lesquelles sont postulées, pour chacune d'entre elles, une forme de base. Dans un second temps, il s'agira de montrer que ces analyses ne valent que d'un point de vue descriptif, au niveau de la phrase, mais que les notions de marqué / non marqué ne peuvent rester pertinentes au niveau de l'énoncé que si une nouvelle acception leur est attribuée. A ce niveau d'analyse, comme nous essaierons de le montrer, le concept de marquage ne peut être utile que pour décrire la distribution et l'adaptation au contexte des énoncés.

#### **Abstract**

The article aims to discuss the notions of marked and unmarked orders, as they are used in the works describing the norms and properties of languages, particularly their grammars. We will focus on the case of Italian, where the construction of the sentence is relatively free, in order to show that claiming there is a canonical or basic structure (SVO for Italian) for descriptive purposes does not reflect the real use which is made of this language. Indeed, the opposition between a basic or unmarked form and its so-called 'marked' variants does not seem to fit in a more detailed analysis of linguistic use. We will consider here various types of structures (thematic, syntactic and prosodic) and describe the reasons why, for each of them, one basic form is postulated. We will then try to show that these analyses are valid only for descriptive purposes, and at the sentence level, but that the notions of marked vs unmarked order are no longer relevant at the utterance level, unless a new meaning is attributed to them. As we will show, the concept of marking can be adapted and useful only in relation to the distribution of the utterances and their link with the context.

## Texte intégral

1. Nous nous intéressons dans cet article à la notion de structure non marquée en italien. Nous l'explorons à travers l'étude de l'ordre des mots dans l'énoncé, par opposition à l'ordre des mots dans la phrase : il s'agit de mettre en relation une séquence syntaxique grammaticale composée d'un sujet, d'un verbe et d'un COD avec son ou ses contextes d'apparition possibles ou plus précisément avec le ou les besoins communicatifs auxquels elle peut répondre ainsi qu'avec le ou les schémas prosodiques qu'elle peut recevoir. Nous nous focaliserons sur le cas de l'italien tout en considérant que la plupart de nos analyses peuvent être pertinentes pour d'autres langues.
2. Nous commencerons par nous placer d'un point de vue strictement syntaxique et discuterons de l'existence d'un ordre canonique en italien. Nous introduirons également la question de la structure argumentale, structure de base pour la formation de l'énoncé et dénuée de toute considération d'ordre pragmatique.
3. Dans un second temps, nous envisagerons la notion de structure neutre à deux autres niveaux d'analyse : thématique ou informationnel et prosodique. Nous discuterons des correspondances souvent établies entre la structure syntaxique dite non marquée, SVO, la structure thème-rhème ou topique-focus, elle aussi considérée comme basique, et le schéma prosodique décrit comme neutre pour l'énoncé assertif (descendant, sans pause et avec l'accent principal sur l'ultime constituant). Nous montrerons alors sur quels éléments se basent de telles associations (distribution, économie...) et quelles en sont les limites. Enfin, nous conclurons en présentant de quelle façon les notions d'ordre marqué et non marqué peuvent être utilisées et pertinentes, au moins pour l'italien.

## 1. La syntaxe : transformations ou combinaisons différentes ?

### Introduction de la notion d'ordre canonique

#### 1.1. Généralités

4. Dans la grammaire traditionnelle, il est question de langues à ordre des mots libre, comme le latin, et de langues à ordre des mots fixe comme l'italien. Pour les premières, les variations d'ordres sont traitées en termes de tendances ou de préférences mais pas de nécessité, alors que pour les secondes, un ordre normal, encore appelé canonique ou non marqué, est postulé comme point de référence pour la formation de tous les autres énoncés.
5. L'hypothèse d'un ordre syntaxique de base est par exemple typique des grammaires formelles<sup>1</sup>. Pour les générativistes, elle est liée au concept de grammaire universelle (ensemble de propriétés communes à toutes les langues) et dans ce cadre théorique, les dérivations à partir de l'ordre canonique sont analysées en termes de déplacement à partir de règles spécifiques (les règles transformationnelles).
6. Différentes raisons peuvent être invoquées pour établir une structure syntaxique neutre de la phrase dans une langue donnée. La première est que cela permet d'avoir accès à un modèle de référence, qui constitue le point de départ de la description du système. Mais proposer un

---

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les principaux types d'analyses de l'ordre syntaxique, nous renvoyons à Mereu (2001 : 478-479).

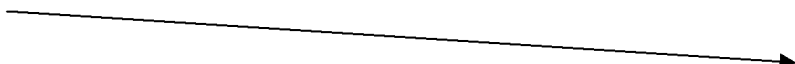
prototype formel de la phrase relègue automatiquement les autres possibilités combinatoires au rang de structures non prototypiques, et ce malgré le fait qu'elles constituent, elles aussi, des modèles acceptés par la langue. Il ne faut donc pas se limiter à l'aspect formel pour pouvoir proposer une analyse pertinente.

7. Outre cette volonté de postuler une forme basique à des fins comparatives, d'autres arguments peuvent être avancés pour identifier une structure syntaxiquement neutre : sa fréquence, sa grande compatibilité contextuelle, sa simplicité structurelle, son caractère économique en termes d'effort articulatoire ou encore le fait qu'elle constitue le moyen le plus direct d'exprimer sa pensée.
8. Cependant, il nous semble pertinent d'introduire ici l'idée que la base de toutes les combinaisons syntaxiques possibles se trouve avant la mise en mots, c'est-à-dire avant les niveaux phrastique et énonciatif. En effet, le seul point commun à toutes ces réalisations est la structure argumentale (prédicat-arguments-circonstants), qui identifie les éléments à associer tout en étant dénuée de toute considération d'ordre syntaxique, prosodique ou informationnel.

## 1.2. SVO : La structure dite canonique de l'italien

9. L'ordre des mots considéré comme canonique pour la phrase italienne est SVO : le sujet est préverbal, le verbe occupe la position médiane et les compléments sont postverbaux, avec le COD en première position<sup>2</sup>. Toute modification ou altération de cette structure crée alors un ordre alternatif.
10. Que ce soit chez Serianni (1991), Simone (1993 : 87-89), Lambrecht (1994), D'Achille (2001) ou dans la *Grande grammatica italiana di consultazione* (1988), on retrouve toujours la même idée, celle d'un ordre syntaxique non marqué opposé à des structures marquées<sup>3</sup>. Mais cette dichotomie est réalisée au niveau de l'énoncé et non à celui de la phrase puisque sont alors distinguées trois types de marquage : syntaxique, pragmatique et prosodique. Prenons un exemple simple de Dardano et Trifone (1985 : 318-319), qui distinguent la construction directe, non marquée sur le plan expressif [1a]<sup>4</sup>, des ordres marqués ou emphatiques [1b]:

[1a]

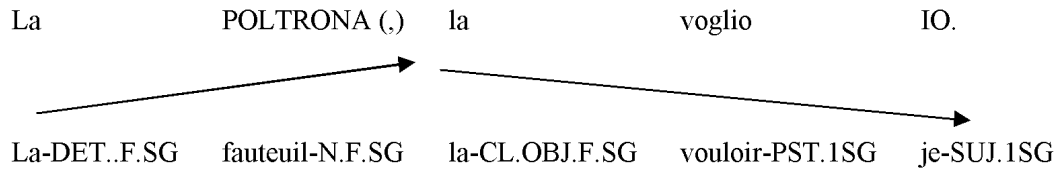
Io	voglio	la	POLTRONA.
			
Je-SUJ.1SG	vouloir-PST.1SG	la-DET.F.SG	fauteuil-N.F.SG
‘Je veux le fauteuil.’			

<sup>2</sup> Bonvino (2005 : 80) considère, dans son étude sur l'italien parlé, qu'il y a deux ordres en concurrence : SVCompl. et Compl.VS.

<sup>3</sup> Dans la *Grande grammatica italiana di consultazione* (1988), cette distinction apparaît dès le titre du chapitre consacré à l'ordre des mots dans la phrase : « l'ordine degli elementi nella frase e le costruzioni marcate » (p.115).

<sup>4</sup> Indications pratiques pour les exemples : MAJUSCULES = Élément(s) asserté(s), information(s) apportée(s) à l'interlocuteur (focus complétif) ; MAJUSCULES + CARACTERES GRAS = Élément(s) pertinent(s) au niveau communicatif de par sa (/leur) portée contrastive (focus contrastif) ; \* = Agrammaticalité d'un énoncé ; # = Infidélité au contexte d'un énoncé.

[1b]



‘Le fauteuil, c’est moi qui le veux.’

11. D’un point de vue syntaxique tout d’abord, les deux phrases présentent une forme différente : SVO pour la première et dislocation ou détachement (Prévost 2003 : 97) à gauche de l’objet (O(,)cl.O VS) pour la seconde. Découlent de ces structures deux courbes intonatives distinctes : descendante pour la première avec l’accent de phrase sur l’objet et ascendante-descendante pour la seconde avec deux pics accentuels (un sur l’élément disloqué et un autre sur le pronom sujet). Afin de pouvoir fournir une explication à ces différences syntaxiques et prosodiques, il faut prendre en considération la composante pragmatique et se demander à quels besoins communicatifs peuvent répondre les deux énoncés. [1a] s’interprète aisément comme signifiant « je veux quelque chose et ce quelque chose, c’est le fauteuil », alors que [1b] reçoit plutôt une lecture du type « je parle du fauteuil et j’en dis que la personne qui le veut c’est moi ».
12. Les deux énoncés se différencient donc à tous les niveaux d’analyse, et ce à cause de leur visée communicative : le but de la prise de parole (pragmatique) influe sur la forme de l’énoncé (syntaxe), qui demande à son tour un schéma accentuel et intonatif cohérent (prosodie). L’exemple nous permet également de porter un regard sur la norme syntaxique en lien avec la dichotomie oral-écrit : si l’écrit tend à la respecter, ce n’est pas le cas de l’oral et, comme le souligne à juste titre Bonvino (2005 : 32), « l’ordre des mots dans la langue parlée ne correspond souvent pas à ce que l’on attend d’un ordre des mots normé ».

### 1.3. Ordre canonique vs « souplesse » syntaxique de l’italien

13. Postuler un ordre canonique peut sembler plus ou moins légitime selon les langues. Du latin (dit « vulgaire »), dont il est resté très proche, l’italien a conservé, entre autres, une grande flexibilité syntaxique alors que le français par exemple, pourtant dérivé de cette même base, présente un schéma structurel beaucoup plus rigide. Alors que toutes deux sont qualifiées de langues SVO, il n’en reste pas moins que français et italien diffèrent grandement en termes de contrôle de l’ordre des éléments dans la phrase. Si la première exige la présence d’un sujet et ne permet pas librement l’inversion Sujet-Verbe ou d’autres types de variations syntaxiques, la seconde présente les caractéristiques inverses : langue à sujet nul<sup>5</sup>, inversion libre du sujet<sup>6</sup> et ordre des constituants variables en fonction des exigences du discours.
14. Puisque l’ordre de la phrase est grammaticalement très contrôlé en français alors qu’en italien, la structure formelle est « altérée » dans un but pragmatique en dépendant du

<sup>5</sup> Dans le corpus utilisé par Bonvino (2005 : 62) pour son étude sur le sujet postverbal dans l’italien parlé, le sujet est déductible de la morphologie verbale dans 59% des cas alors qu’il n’est exprimé que dans 41% des cas.

<sup>6</sup> Tout comme Marandin (2003 : 348, note 4), nous considérons l’inversion libre « comme non soumise à une contrainte de légitimation syntaxique ».

contexte et du besoin communicatif, il importe de distinguer des degrés de rigidité de l'ordre des mots et de ne pas considérer que la structure SVO a la même fonction dans les deux langues.

15. Revenons sur l'italien et sur sa « souplesse » syntaxique avec l'exemple des structures SV et VS. Classé parmi les constructions marquées par Benincà, Salvi et Frison (1988) et considéré de la même façon par Lambrecht (1994), l'ordre VS est pourtant largement diffusé dans l'usage effectif de la langue. Les trois premiers auteurs distinguent le marquage syntaxique de cette forme de ses marquages prosodique et pragmatique en considérant que la structure VS, marquée par sa syntaxe, ne l'est pas forcément par sa courbe intonative ni par son contenu informationnel, qui peuvent être identiques à ceux de la structure opposée (SV). Lambrecht (1994 : 17-18), lui, justifie son choix d'un point de vue distributionnel : puisque seuls certains prédicats demandent la séquence VS mais que tous acceptent la structure SV, la première est à considérer comme marquée et la seconde comme non marquée<sup>7</sup>.
16. Il est vrai qu'en fonction des caractéristiques du verbe et de son sujet (action dynamique ou adynamique, télique ou atélique, sujet agentif ou non agentif...), il est possible de distinguer deux structures canoniques comprenant un verbe et son sujet. En réponse à une question du type *che cosa è successo ?* « Que s'est-il passé ? » par exemple, c'est-à-dire dans un contexte qui n'impose pas de marquer différemment dans l'énoncé les éléments présents du fait qu'il sont tous introduits pour la première fois (énoncé thélique), il ressort que 82% des locuteurs natifs désignent la suite VS comme étant la structure canonique si le verbe est *arrivare* « arriver »<sup>8</sup>. Dans ce cas, ce n'est ni le contexte ni le besoin communicatif qui imposent cette structure mais seulement le verbe et son argument unique. S'il est vrai, comme l'annonce Lambrecht, que la forme VS est moins libre du point de vue distributionnel que la forme SV, comment expliquer un cas comme celui d' *arrivare* ?
17. Au lieu d'analyser la préférence pour l'ordre VS comme un cas particulier, il faudrait peut-être tout simplement dire que les deux ordres sont potentiellement canoniques et que ce sont les propriétés du verbe et de son sujet qui orientent le choix des locuteurs vers l'un ou l'autre quand l'énoncé est thélique.

## 2. Quand la notion de structure canonique dépasse la syntaxe...

### La neutralité à trois niveaux et ses limites

18. L'ordre de la phrase traditionnellement considéré comme neutre est souvent mis en parallèle avec au moins deux autres structures :
  - thématique ou informationnelle avec un découpage thème/topique + rhème/focus et prosodique avec une intonation « neutre » de l'énoncé,

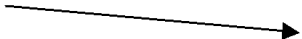
---

<sup>7</sup> Dans son travail sur un copus oral, Sornicola (1981) identifie différents facteurs (syntaxiques, sémantiques, pragmatiques) qui poussent à la réalisation des énoncés sous la forme VS.

<sup>8</sup> Ces données proviennent d'une étude que nous avons effectuée sous forme de questionnaire à Cagliari (Sardaigne) sur une centaine de locuteurs natifs. Pour différents contextes et verbes, il leur était demandé de supprimer les énoncés qu'ils considéraient comme étant inadaptés au contexte, puis de classer par ordre de préférence ceux qui leur paraissaient acceptables dans chaque cas. Un article consacré au test et à certains de ses résultats est actuellement en préparation, sous le titre « Quand le sujet est l'unique argument... Résultats d'une étude sur son comportement en contexte pour trois verbes italiens ».

- descendante avec l'accent principal sur l'élément placé en finale pour un énoncé déclaratif.

19. Des correspondances sont alors établies entre trois niveaux d'analyse distincts :

Niveau syntaxique :	S	VO
Niveau thématique :	Thème	Rhème
Niveau prosodique :		

Selon nous, ces associations sont pertinentes pour définir une structure de base permettant de décrire une langue et son fonctionnement mais dès qu'on passe à l'étude de l'énoncé, elles ne sont plus vraiment fiables, parce que les découpages sont alors directement dépendants des besoins communicatifs : il est par exemple possible que la partie rhématique de l'énoncé est constituée uniquement de l'objet, et non de tout le SV comme dans l'énoncé « j'ai mangé la pomme », en réponse à une question du type « qu'as-tu mangé ? ». Dans ce cadre, les associations illustrées par le schéma ci-dessus cessent d'être pertinentes car elles ne concernent qu'un seul énoncé formulable à partir d'une structure argumentale : la division thème-rhème et l'intonation d'un énoncé peuvent en effet varier, que sa forme soit SVO ou non.

## 2.1. Structures syntaxique et thématique : organisation de l'information et adéquation contextuelle

20. Au niveau informationnel, tous les éléments d'un énoncé n'ont pas la même valeur communicative. On s'attache traditionnellement à distinguer différentes fonctions communicatives ou catégories pragmatiques qui sont signalées dans l'énoncé au moyen de différents types de marquages (prosodiques, morphosyntaxiques). De nombreux linguistes ont déjà proposé des découpages informationnels : Lambrecht (1994 : 221-238), par exemple, utilise l'opposition *topic-comment* et distingue trois structures focales (*predicate focus*, *argument focus* et *sentence focus*) alors que Jackendoff (1972), Vallduví et Engdahl (1996), entre autres, divisent l'énoncé en deux parties, le *ground* ou fond (contenu présupposé, ancré dans le contexte), que Vallduví subdivise en *link*<sup>9</sup> et *tail*<sup>10</sup>, et le focus (contenu asserté, ajouté au contexte) :

« The partition [...] into focus-ground [...] divides the sentence into a part that anchors the sentence to the previous discourse or the hearer's « mental world » and an informative part that makes some contribution to the discourse or the hearer's « mental world » ».  
Vallduví et Engdahl (1996 : 461)

21. Même si nous partageons avec Vallduví l'idée qu'il faut subdiviser le « ground » en *topique* et *tail*, nous n'optons pas pour une organisation tripartite de l'information. Contrairement à

<sup>9</sup> Le « link », introduit par Vallduví, tout comme le « subject », que l'on trouve chez Chafe (1976 :43-49), ne sont que des appellations différentes d'un seul et même objet linguistique, le topique.

<sup>10</sup> Le terme « tail », tel qu'il est utilisé par Vallduví (1992) ou encore par Choi (1999), est équivalent à l'« appendice » de Cresti (1987) et de Tamburini (1998). Les deux renvoient à un élément qui appartient déjà à l'univers de discours et auquel aucune proéminence n'est accordée dans l'énoncé.

ce linguiste, ou à Jackendoff (1972)<sup>11</sup>, il nous semble également pertinent de distinguer deux types de focus. Marandin (2006 : 1) propose la distinction suivante :

« La mise en relief peut être « horizontale » : c'est le cas d'un accent qui est plus saillant que les accents qui l'entourent. Elle peut être « verticale » : c'est le cas d'un élément qui est en concurrence avec d'autres éléments, ce qu'on appellera des alternatives. »

22. C'est dans cette optique que nous considérons que, dans un contexte déterminé, l'objectif du locuteur peut être soit de marquer un élément comme le plus informatif de sa prise de parole (« mise en relief horizontale » / focus complétif), soit de le marquer comme le plus pertinent par rapport à d'autres possibles (« mise en relief verticale » / focus contrastif).
23. En conclusion, comme Choi (1999 : 92), par exemple, nous préférons travailler à partir de quatre catégories pragmatiques : topique, tail, focus complétif et focus contrastif<sup>12</sup>.

### 2.1.1. SVO et structure thème / rhème (ou topique / focus)<sup>13</sup>

24. Nous considérons que le thème ou topique d'un énoncé est l'élément dont le référent constitue, dans une situation donnée, « le point de départ du message véhiculé par la proposition » (Halliday, 1967 : 212). L'intention communicative du locuteur est alors d'apporter à son interlocuteur une information qui est en lien avec ce ou ces éléments de base. Dans le même ordre d'idée, Reinhart (1981), Lambrecht (1994) ou encore Dik (1997), définissent le thème comme « ce dont on parle », par opposition au rhème, qui correspond à « ce qu'on en dit ».
25. Cette façon d'envisager la notion de thème ne représente cependant qu'une des nombreuses conceptions possibles. Prévost (1998), dans un article consacré au « flou terminologique et conceptuel » qui entoure le mot « thème », énumère et commente toutes les définitions qui en ont été proposées pour arriver à la conclusion que l'important est de toujours spécifier dans quel sens le terme est utilisé et à quel objet linguistique il renvoie. Ainsi, Frascarelli et Hinterhölzl (2007 : 87), dans une étude sur la réalisation (prosodique et syntaxique) du topique en allemand et en italien, distinguent trois types de topiques : l'*aboutness topic*, équivalent au topique tel que nous venons de le définir, le *contrastive topic*, qui vient en opposition à un ensemble d'autres topiques possibles et le *familiar topic*, qui correspond au *tail* dans notre terminologie.
26. Opposés au thème ou topique de l'énoncé, nous avons le rhème d'une part et le focus d'autre part. Si les notions de « thème » et de « topique » nous semblent relativement proches, celles de « rhème » et de « focus » sont aisément distinguables. Par exemple, dans un énoncé du type « Pierre mange une pomme », le syntagme verbal constitue le rhème (je dis de Pierre qu'il mange une pomme) mais pas forcément le focus. En effet, la notion de focus nous place dans une perspective communicative et renvoie à l'information assertée par le locuteur. En fonction du contexte, le focus peut en effet correspondre au syntagme

---

<sup>11</sup> Partant du principe que tout focus est de nature plus ou moins contrastive, Jackendoff ne voit pas l'intérêt de postuler deux réalisations différentes de cet élément communicatif.

<sup>12</sup> Chafe (1976: 33-38), par exemple, distingue ces deux types de focus par le fait que pour le premier, le nombre d'alternatives possibles est illimité alors que pour le second, ce même ensemble est limité.

<sup>13</sup> Nous utiliserons ici indifféremment les termes thème/topique et rhème/focus, bien conscients que des nuances peuvent être apportées. Prévost (1998 : 14), par exemple, écrit en ce qui concerne la première paire : « Termes qui peuvent être interchangeables, le premier semble pourtant avoir un éventail de définitions plus large que le second », mais ce n'est pas l'objet de l'article.

verbal (en réponse à « qu'a fait pierre ? » par exemple), à l'objet seul (« que mange Pierre ? »), au verbe seul (« que fait Pierre avec une pomme ? ») ou encore au sujet (« Qui mange une pomme ? »).

27. Si l'on fait correspondre l'ordre SVO à une structure thématique basique thème/topique - rhème/focus, on doit considérer que la fonction syntaxique de sujet se trouve associée à la fonction de thème ou de topique et à la position initiale de l'énoncé, tandis que le syntagme verbal (le verbe et ses arguments) est considéré comme le constituant qui contient les éléments rhématiques ou focus et qui se place à la droite du sujet. Par extension, le thème est parfois considéré comme donné, le rhème comme nouveau<sup>14</sup> et la suite donné-nouveau comme neutre. Ce type de considérations, que l'on trouve par exemple chez Sornicola (1981 : 235-240)<sup>15</sup> ou Simone (1993 : 87-89), sont pourtant loin de toujours se vérifier : dans un énoncé thématique par exemple, aucun des éléments n'est donné et il est cependant possible de distinguer deux blocs au niveau informationnel : ce dont on parle et ce qu'on en dit.
28. Dans les langues comme le français et l'italien, on peut constater une corrélation entre la position initiale et la fonction de thème : quand le thème de l'énoncé est proéminent (c'est-à-dire si ce n'est pas un *tail*), on lui attribuera la position initiale, détachée ou non<sup>16</sup>. Si pour Halliday (1967) cette position n'est pas un critère définitoire du thème mais seulement un des moyens utilisables pour le réaliser, Prévost (1998 : 16) souligne que « dans la pratique, la position initiale tend à devenir un critère définitionnel ».
29. Par contre, l'association souvent établie entre la fonction syntaxique de sujet et la fonction communicative de thème nous paraît beaucoup moins justifiée puisqu'il est très facile de trouver des contre-exemples, c'est-à-dire des cas où cet argument n'est pas le point de départ de l'assertion. Ce second critère d'identification ne peut donc qu'appuyer un repérage des différents constituants et ne suffit pas à lui seul. Prenons l'énoncé suivant :

[2]

[Th A Maria], [Rh Piero non ha dato niente].  
 A-PREP Maria-N.F Pierre-N.M.SUJ NEG avoir-PST.3SG donner-PP.M.SG rien-ADV  
 ' [Th A Marie], [Rh Pierre ne lui a rien donné].'

30. Dans [2], c'est le COI (« a Maria / à Marie ») qui constitue le thème principal de la prise de parole, pas le sujet, et ce malgré le fait que ce dernier (« Piero / Pierre ») précède le SV dans l'énoncé. A une fonction syntaxique ne correspond pas nécessairement le statut de thème ou

<sup>14</sup> Par élément donné, nous entendons ici que son référent est mentalement présent pour les interlocuteurs à ce stade de la conversation. Et inversement, nous considérons qu'un élément nouveau n'a pas encore été activé dans le discours précédent (cf. Krifka 2007: 37). Plus loin, nous opposerons cette définition de donné / nouveau, strictement liée à la conversation prise dans sa globalité, à une seconde, liée davantage aux énoncés particuliers, tirés de cet ensemble. Pour plus de détails sur la dichotomie donné / nouveau, nous renvoyons à Prince (1981).

<sup>15</sup> Cette linguiste, qui utilise les termes « thème » et « rhème » au sens de « donné » et « nouveau », préfère parler de grade minimal (thème) et maximal (rhème) de dynamisme communicatif. Mais comment distinguer un « topique » d'un « tail », qui sont tous les deux des éléments non rhématiques, si ce n'est, justement, par leur différence de dynamisme communicatif ?

<sup>16</sup> Il ressort de notre étude réalisée sur des locuteurs natifs italiens que SV et S,V sont respectivement utilisés dans 40% et 25% des cas quand le sujet est le topique de l'énoncé et que le verbe en est le focus.

de rhème de l'énoncé. Le découpage thème-rhème, associé à l'ordre SVO (structure de base adoptée ici à des fins purement descriptives), ne constitue qu'une des nombreuses divisions de l'information possibles, qui peuvent s'associer ou non aux différents énoncés formulables à partir d'une structure argumentale constituée d'un prédicat et de deux arguments directs : sujet et objet.

31. Au-delà de la correspondance souvent établie entre l'ordre SVO et la structure thème-rhème, deux remarques conclusives sont à faire en ce qui concerne la structure thématique.
32. Tout d'abord, comme le remarque Prévost (2003 : 100, note 4), il peut y avoir plusieurs thèmes par énoncé. Dans « Pierre, sa sœur, il la tape souvent », par exemple, il faut considérer les syntagmes « Pierre » et « sa sœur » comme deux éléments thématiques : le premier pourrait être considéré comme le thème principal et le second comme le thème secondaire.
33. De plus, cette dichotomie n'est pas pertinente pour tout énoncé, comme le soulignent à juste titre Prévost (2003 : 101, note 7), ou encore Muller (1999 : 187), dans son étude sur le français :
 

« Beaucoup d'énoncés échappent à cette structuration binaire, par exemple les verbes atmosphériques ou les structures impersonnelles. Il y a donc des phrases pour lesquelles cette opposition en thème/rhème est inopérante et inutile ».
34. En effet, dans les deux cas qu'il présente, le sujet syntaxique « il » est difficilement concevable comme un thème.

### 2.1.2. Structure SVO et neutralité de l'information : Discussion d'un exemple

35. Comme nous l'avons exposé précédemment, l'ordre SVO est traditionnellement opposé à des ordres alternatifs (OVS ; VO(,)S ; OSV ; VSO ; O,cl.objVS...), plus ou moins acceptables avec des intonations particulières (traits suprasegmentaux), et qui répondent à des exigences communicatives spécifiques. Développons ce dernier point à partir d'un exemple oral, ancré contextuellement, utilisé par Dardano et Trifone (1985 : 319):

[3]

A : Del « Nome della rosa », voi che ne avete pensato ?

'Du « Nome della rosa », vous, qu'en avez-vous pensé ?'

B :

Non l' ho ancora letto, io.

NEG le-CL.OBJ.M.SG avoir-PST.1SG;SUI.1SG encore-ADV lire-PP.M.SG moi-PR.TON.1SG

'Je ne l'ai pas encore lu, moi.'

C :

La trama (,) l'ho

La-DET.F.SG trame-N.F.SG la-CL.OBJ.F.SG avoir-PST.1SG ;SUI.1SG

trovata molto interessante.

trouver-PP.F.SG très-ADV intéressante-ADJ.F.SG

‘La trame (,) je l’ai trouvée très intéressante.’

Dans ce bref discours à trois participants, la forme des énoncés-réponses choisie par B et C véhicule des informations spécifiques. Ce choix est directement lié au message exact que les deux interlocuteurs souhaitent faire passer et SVO n’est qu’une des combinaisons possibles parmi d’autres. Voici selon nous les données fournies par la structure « neutre » et par celles qui sont effectivement utilisées par B et C :

[4a]

Io                    non        I’                                    ho                                    ancora                    letto.  
Je-SUJ.1SG    NEG    Ie-CL.OBJ.M.SG    avoir-PST.1SG    encore-ADV    lire-PP.M.SG  
‘Je ne l’ai pas encore lu.’

36. Contenu propositionnel : Le locuteur n’a pas encore lu ce livre.

[4b]

Non    I’                                    ho                                    ancora                    letto,                    io.  
NEG    Ie-CL.OBJ.M.SG    avoir-PST.1SG ;SUJ.1SG    encore-ADV    lire-PP.M.SG    moi-PR.TON.1SG  
‘Je ne l’ai pas encore lu, moi.’

37. Contenu propositionnel : Le locuteur n’a pas encore lu ce livre.

38. Données supplémentaires :

- Le locuteur insiste sur le fait que cette affirmation ne concerne que lui et pas C.
- Le locuteur prépare l’intervention de C (« io / je » vs « tu / tu »).

[5a]

Io            ho                    trovato            la                    trama                    molto  
Je-SUJ.1SG    avoir-PST.1SG    trouver-PP.M.SG    la-DET.F.SG    trame-N.F.SG    très-ADV  
interessante.  
intéressante-ADJ.F.SG  
‘J’ai trouvé la trame très intéressante.’

39. Contenu propositionnel : Le locuteur a trouvé la trame très intéressante.

[5b]

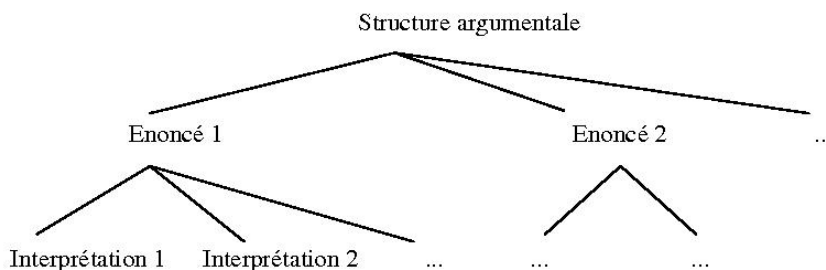
La                    trama (,)        I’                                    ho                                    trovata                    molto                    interessante.  
La-DET.F.SG    trame-N.F.SG    Ie-CL.OBJ.F.SG    avoir-PST.1SG ;SUJ.1SG    trouver-PP.F.SG    très-ADV    intéressante-ADJ.F.SG  
‘La trame (,) je l’ai trouvée très intéressante.’

40. Contenu propositionnel : Le locuteur a trouvé la trame très intéressante.

41. Données supplémentaires :

- Le locuteur introduit un nouveau thème dans la conversation.  
Le locuteur fait le choix de se focaliser sur un aspect spécifique du roman.

42. A partir de ces distinctions, faut-il considérer que les énoncés [4b] et [5b] sont respectivement dérivés de [4a] et [5a], ou encore que leur forme et les informations qu'ils fournissent les rendent moins pertinents en contexte? Selon nous, la réponse à ces questions est négative et ce pour au moins les deux raisons suivantes :
43. - La première est que la variante SV(O) se caractérise par le fait qu'elle peut se contenter d'exprimer seulement un contenu propositionnel. Cette propriété ne fait pourtant pas de cette structure la base de toutes les autres mais permet simplement de la distinguer de celles-ci, idée que partage Prévost (2003 : 106) dans son travail sur le détachement et la topicalisation en écrivant que « ces constructions ne sont pas la « transformation » d'une structure première ». Toutes les alternatives ((S)V(O), OSV, VS...) sont pour nous sur le même plan et chacune s'oppose aux autres par des traits et des contextes d'apparition spécifiques. En effet, SVO peut être utilisé dans le but de focaliser tout le SV, ou simplement l'objet, ou encore pour introduire une information de type contrastif et c'est donc en contexte que l'étude de son statut de structure marquée ou non marquée est pertinente.
44. - La seconde raison, que nous avons déjà évoquée précédemment, est qu'au-delà de l'ordre syntaxique de l'énoncé quel qu'il soit, il y a la structure argumentale : c'est elle qui est basique pour la formation de n'importe quel type d'énoncés. Les différentes variantes syntaxiques ne dérivent ni les unes des autres ni d'une seule séquence non marquée : on peut les faire dériver de la structure argumentale, qui identifie les éléments à combiner : le prédicat, son ou ses arguments et les circonstants, s'il y en a. Comme nous l'illustrons à travers le schéma suivant, ce niveau d'analyse est selon nous le point de référence : il conduit à la formation d'un ensemble d'énoncés dont chacun peut s'adapter à différents types de contextes et de situations de communication en véhiculant des informations spécifiques (avec plusieurs lectures possibles) :



### 2.1.3. Structure SVO et (in)compatibilité contextuelle

45. Quand Lambrecht (1994 : 17) considère la structure SVO comme non marquée, il précise bien que le critère sur lequel il s'appuie est sa liberté distributionnelle. Afin de développer cet argument, nous allons observer quelques cas où l'ordre SVO est adapté ou non au contexte, puis tenter de fournir une explication à sa distribution.

### 2.1.3.1. SVO : fidélité et infidélité au contexte

46. Si la structure SVO est souvent considérée comme l'ordre de base en italien, c'est selon nous parce qu'elle s'adapte au moins dans les trois contextes suivants :  
- En réponse à une question à focalisation large (comme en [6]) ou en début de conversation (comme en [7]) :

[6]

A : Che cosa è successo ?

'Que s'est-il passé ?'

B :

Carlo	ha	incontrato	TUO	PADRE.
Charles-N.M.SUJ	avoir-PST.3SG	rencontrer-PP.M.SG	ton-POSS.M.2SG	père-N.M.SG

'Charles a rencontré TON PERE.'

[7]

(Sai che) Carlo	ha	incontrato	TUO	PADRE ?!
Charles-N.M.SUJ	avoir-PST.3SG	rencontrer-PP.M.SG	ton-POSS.M.2SG	père-N.M.SG

'(Tu sais que) Charles a rencontré TON PERE?!'

47. - En réponse à une question portant sur tout le SV :

[8]<sup>17</sup>

A : Che cosa ha fatto Carlo ?

'Qu'a fait Charles?'

B :

Carlo	ha	incontrato	TUO	PADRE.
Charles-N.M.SUJ	avoir-PST.3SG	rencontrer-PP.M.SG	ton-POSS.M.2SG	père-N.M.SG

'Charles a rencontré TON PERE.'

48. - Et en réponse à une question portant seulement sur le COD :

[9]

---

<sup>17</sup> Nous souhaitons simplement rappeler que l'italien est une langue à sujet nul et qu'il est donc possible, contrairement à ce qu'il se passe en français, que la position préverbale réservée au sujet soit inutilisée et, par conséquent, que la réalisation du sujet soit ici limitée à la désinence « -a » de l'auxiliaire « avere / avoir ».

A : Chi ha incontrato Carlo ?

‘Qui Charles a-t-il rencontré ?’

B :

Carlo                    ha                    incontrato                    TUO                    PADRE.

Charles-N..SUJ    avoir-PST.3SG    rencontrer-PP.M.SG    ton-POSS.M.2SG    père-N.M.SG

‘Charles a rencontré TON PERE.’

49. Dans les exemples ci-dessus, c’est toujours le syntagme situé à la frontière droite de l’énoncé qui reçoit l’accent principal : le marquage prosodique ne permet donc pas de dire si nous sommes en présence d’une focalisation unique de ce constituant, d’une focalisation de tout le SV ou encore si l’énoncé est thétiq(u)e (cf. Krifka 2007 : 31). Outre cette remarque sur l’accentuation, ce qu’il faut retenir, c’est que dans ces trois cas, le COD, placé en finale d’énoncé, est un (des) élément(s) informationnellement pertinent(s). Que se passe-t-il quand ce constituant est déjà le thème (donné) de la conversation (contextes A1, A2 et A3) ?

[10]

A1 : Che cosa è successo a mio padre ?

‘Qu’est arrivé à mon père ?’

A2 : Che cosa ha fatto Carlo a mio padre ?

‘Qu’a fait Charles à mon père ?’

A3 : Chi ha incontrato mio padre ?

‘Qui a rencontré mon père ?’

B :

#Carlo                    ha                    incontrato                    TUO                    PADRE.

Charles-N.M.SUJ    avoir-PST.3SG    rencontrer-PP.M.SG    ton-POSS.M.2SG    père-N.M.SG

‘# Charles a rencontré TON PERE.’

50. Contrairement à Cinque (1991 : 173), nous n’allons pas jusqu’à considérer le type d’énoncés présenté en B comme agrammatical (\*SVO) mais seulement admettre qu’il est ici à la limite de l’infidélité au contexte, c’est-à-dire qu’en réponse à A1, A2 et A3, la structure SVO est loin d’être (la plus) pertinente. Et si l’on regarde de plus près les traductions françaises, la même remarque s’impose : un locuteur natif n’aura pas recours à la forme SVO pour une focalisation unique du sujet (A3), du verbe (A2) ou des deux (A1). Quoi qu’il en soit, l’important est surtout de noter qu’un SN COD qui n’est pas focal est difficilement postverbal : l’argument est plutôt cliticisé (S Oclit. V) ou encore disloqué à droite (S Oclit. V, O) ou à gauche (O, S Oclit. V), mais n’est pas répété dans une séquence SVO.

### 2.1.3.2. La progression de l'information comme explication possible

51. L'ordre dit « canonique » et la structure prosodique qui lui est traditionnellement associée ne semblent permettre à un ou plusieurs constituants de l'énoncé d'être informationnellement pertinents (focus) qu'à partir du moment où son ultime élément, l'objet, a déjà cette propriété. L'utilisation de la structure SVO, comme celle de n'importe quel autre ordre des mots, n'est donc pas pertinente dans tout contexte mais dépendante du statut communicatif de l'argument placé à la frontière droite et, par conséquent, restreinte contextuellement.
52. On trouve une analyse similaire, partant de la frontière droite de l'énoncé vers sa frontière gauche, chez Cinque (1991). Il utilise les notions de donné et nouveau, tout comme l'ont fait le groupe de Padova et Lonzi en 1974 pour savoir si c'est SV ou VS qui doit être considéré comme canonique – en aboutissant cependant à des résultats inverses : SV pour le groupe de Padova, VS pour Lonzi. Cinque, lui, se sert de ces notions pour définir son « principe de progression du nouveau », qui stipule que la progression de l'information, depuis ce qui est donné vers ce qui est nouveau, influe sur l'ordre des éléments phrastiques. Ce principe a pour but de formaliser les possibilités contextuelles de la séquence SVO<sup>18</sup> (sans tenir compte des phénomènes de topicalisation, de dislocation) :

S	<	V	<	O
SV donné				O nouveau
S donné				VO nouveau
				SVO nouveau

Cinque (1991 : 174)

Suivant ce principe, on ne peut pas avoir un élément contextuellement donné à la droite d'un élément nouveau et inversement, on ne peut pas avoir un élément contextuellement nouveau à la gauche d'un élément donné.

53. L'idée de progression nous paraît être pertinente, mais pas l'opposition entre *donné* et *nouveau* mise en œuvre par Cinque, qui, selon nous, ne reflète pas le statut informationnel des constituants de l'énoncé. Selon nous, le fait que les éléments d'un énoncé soient donnés ou nouveaux dans la discussion ne permet pas en effet d'identifier la fonction communicative qu'ils occupent dans l'énoncé. Pour cette raison, proposer un principe de progression du focus nous semble bien plus pertinent. Il s'agit alors de considérer qu'à partir du moment où l'ultime élément d'un énoncé SVO est focus (complétif ou contrastif), il permet à celui qui le précède d'occuper également cette fonction pragmatique et ainsi de suite jusqu'à la frontière gauche de l'énoncé :

<sup>18</sup> Cinque propose le même principe pour les énoncés S+V+O+OI.

SVO	COD focus	Cas 1 : O focus, SV topique Cas 2 : VO focus, S topique Cas 3 : SVO focus
# SVO	COD topique	Cas 1 : O topique, SV focus Cas 2 : SO topique, V focus Cas 3 : VO topique, S focus

54. La validité d'un tel principe vient du fait qu'il s'appuie sur le statut communicatif des constituants dans un énoncé précis et non dans l'ensemble de la discussion, comme le propose Cinque dans son analyse. Nous distinguons ici la nouveauté des éléments dans l'univers de discours de la nouveauté du contenu de l'énoncé<sup>19</sup>, c'est-à-dire qu'un élément qui a déjà été mentionné dans la conversation (« donné » ou déjà « activé » chez Chafe 1976 : 30) peut quand même être nouveau et focus dans un énoncé précis, à partir du moment où il introduit une nouvelle relation, information ou idée. C'est dans une perspective identique que Prévost (1998 : 18) écrit que « l'information est un concept relationnel, or l'évaluation du caractère plus ou moins connu d'un référent ne dit rien de sa valeur informative ». Comme elle, nous considérons que l'information réside dans la mise en relation d'éléments et comme Krifka (2007 : 39), nous défendons l'idée que « les constituants donnés peuvent être en focus, et donc porter l'accent ». A partir de ces considérations, on se rend bien compte que l'opposition donné-nouveau sur laquelle se base Cinque n'est ni nécessaire, ni suffisante pour décrire la progression de l'information dans un énoncé particulier. Illustrons nos propos :

[11]

A : Che cosa mangi, la mela o la pera?

'Que manges-tu, la pomme ou la poire ?'

B :

(Io)	mangio	LA	PERA.
Je-SUJ.1SG	manger-PST.1SG	la-DET.F.SG	poire-N.F.SG

'Je mange LA POIRE.'

55. Dans l'exemple proposé, et si B mange effectivement un des deux fruits, le COD de sa réponse sera nécessairement un élément donné de la conversation, à cause de son introduction dans le discours par A. Pourtant, même si « la pera / la poire » est déjà activé dans le contexte, ce SN, de par sa mise en relation avec le locuteur (« io / je ») et avec l'action de manger (« mangio / mange »), constitue l'élément informationnellement pertinent de l'énoncé de B. Le syntagme situé à la frontière droite est contextuellement donné (car déjà présent) mais, dans l'énoncé, c'est lui qui répond à la demande

<sup>19</sup> Nous renvoyons ici aux notions de « text-external world » et de « text-internal world » que l'on trouve chez Lambrecht (1994 : 36-37), ou encore à celles de « hearer new/old » et « discourse new/old », utilisées par Prince (1981).

d'information et il doit donc être considéré, de ce point de vue, comme nouveau ou plutôt focus (complétif<sup>20</sup>).

56. C'est pour cette raison que nous évoquons un principe de progression du focus, qui engloberait les cas de progression du nouveau évoqués par Cinque et qui permettrait de distinguer le statut d'un élément dans une conversation et dans un énoncé précis tiré de cette conversation. Cependant, il ne faut pas oublier que ce principe de progression n'est pas valable pour des constructions comme la topicalisation contrastive, la phrase clivée (un élément focal apparaissant à l'initiale) ou encore la dislocation à droite (dans laquelle un élément topical est placé à la frontière droite de l'énoncé), qui définissent d'autres découpages topique / focus et schémas prosodiques.

## 2.2. Structure syntaxique et prosodique

57. Pour finir, l'ordre canonique SVO est souvent associé à une structure prosodique dite non marquée : il est question d'une courbe intonative « normale », descendante et sans pause dans une phrase déclarative simple, avec l'accent principal sur le constituant situé à la frontière droite de l'énoncé (réponse dans [12a]). Lambrecht (1994 : 17), par exemple, considère ce schéma comme non marqué de par sa grande liberté distributionnelle. Et du point de vue de l'effort articulatoire, une courbe comme celle-ci peut sembler être la moins coûteuse, puisqu'elle ne présente qu'un seul « mouvement général du contour intonatif » (Bonvino 2005 : 171<sup>21</sup>) et aucune pause entre les différents syntagmes, ce qui permettrait d'expliquer son choix comme structure de référence.
58. Cependant, nous soutenons l'idée qu'elle n'est qu'une structure parmi les autres, soumises aux mêmes restrictions.
59. Tout d'abord, elle n'est pas la seule à pouvoir se combiner à l'ordre SVO (réponse dans [12b]) :

[12a]

A : Carlo ha visto qualcosa ?

'Charles a vu quelque chose ?'

B :

Carlo                      ha                      visto                      IL                      CANE.

Charles-N.M.SUJ    avoir-PST.3SG    voir-PP.M.SG    le-DET.M.SG    chien-N.M.SG

'Charles a vu LE CHIEN.'

[12b]

<sup>20</sup> Krifka (2007: 32-33) partage cette analyse en termes de focus complétif.

<sup>21</sup> Pour plus de détails, nous renvoyons à Bonvino (2005 : 167-219), qui dédie un chapitre de son livre aux aspects prosodiques.

A : Piero ha visto il cane ?

'Pierre a vu le chien ?'

B :

No.            **CARLO**            ha            visto            IL            CANE.

Non-ADV   Charles-N.M.SUJ   avoir-PST.3SG   voir-PP.M.SG   le-DET.M.SG   chien-N.M.SG

'Non. (C'est) **CHARLES** (qui) a vu LE CHIEN.'

60. Les réponses en [12a] et [12b] ont toutes les deux la forme SVO mais ne partagent ni le même schéma prosodique, ni le même contexte d'énonciation. La structure prosodique « normale » (celle de [12a]) n'est pas la seule à pouvoir s'associer à cet ordre syntaxique, et d'autres (comme dans [12b], qui est un cas de topicalisation contrastive) sont également appropriées.
61. De plus, ce schéma prosodique n'est pas réservé à la séquence SV(O) mais peut aussi être utilisée pour des énoncés combinés différemment (comme pour [13] B') :

[13]

A : Che cosa è successo ?

'Que s'est-il passé ?'

B :

Piero            è            ARRIVATO.

Pierre-N.M.SUJ   être-PST.3SG   arriver-PP.M.SG

'Pierre est ARRIVE.'

B' :

È            arrivato            PIERO.

Etre-PST.3SG   arriver-PP.M.SG   Pierre-N.M.SUJ

'(C'est) PIERRE (qui) est arrivé.'

62. Nous venons de voir deux choses intéressantes : la première est que l'intonation dite « neutre » de l'énoncé n'est pas la seule possible pour une séquence SVO, la seconde est que cette intonation, tout comme d'autres, n'est pas réservée à un ordre syntaxique particulier mais peut se combiner avec différents ordres.
63. Un dernier fait vient appuyer l'idée que tous les schémas prosodiques ont le même statut et, par conséquent, qu'il n'y a pas une courbe neutre dès que l'on tient compte et du contexte et des structurations syntaxiques possibles des énoncés : pour certaines combinaisons, comme OSV, la structure intonative dite canonique n'est pas acceptable :

[14]

A : Carlo ha visto il gatto ?

'Charles a vu le chat ?'

B :

\*Il cane Carlo ha VISTO.

Le-DET.M.SG chien-N.M.SG Charles-N.M.SUJ avoir-PST.3SG voir-PP.M.SG

'\* Le chien Charles a VU.'

B' :

**IL** **CANE** Carlo ha VISTO.

Le-DET.M.SG chien-N.M.SG Charles-N.M.SUJ avoir-PST.3SG voir-PP.M.SG

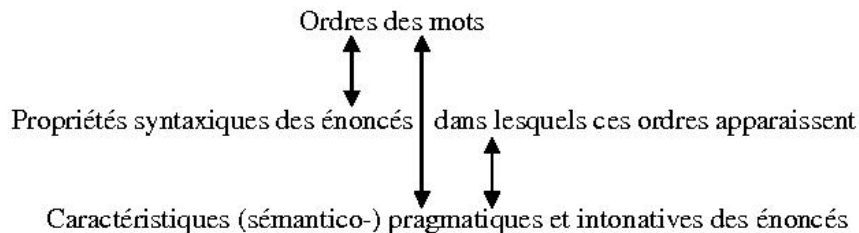
'C'est **LE CHIEN** que Charles a VU.'

64. Un énoncé-réponse OSV comme celui de notre exemple est agrammatical avec la courbe intonative « normale » ([14] B), mais est rendu acceptable par une accentuation spécifique, comme dans [14] B'. L'ordre syntaxique VSO associé à cette structure prosodique (montée-(pause)-descente), s'adapte très bien au contexte proposé ([14] A), dans lequel l'objet de la réponse (« il cane / le chien ») est présenté comme étant en contraste (focus contrastif) avec une réponse alternative (« il gatto / le chat »), introduite dans la question.
65. Sur le lien entre syntaxe et prosodie en ce qui concerne la notion de structure canonique, nous résumons ci-dessous les deux principaux points que nous défendons :  
- Hors contexte et d'un point de vue purement descriptif, on peut associer une structure prosodique neutre à un ordre syntaxique neutre (SVO) de la phrase, mais si on se place au niveau de l'énoncé en contexte, il faut considérer de la même façon le grand nombre d'intonations possibles, en tenant compte du fait que plusieurs s'adaptent souvent à une même forme de l'énoncé, en fonction des données contextuelles.  
- Dans ce cadre, une courbe intonative ne doit être considérée comme canonique qu'en fonction d'une structure syntaxique et d'un contexte spécifiques, chaque forme de l'énoncé et chaque situation de communication ne permettant ou n'excluant pas les mêmes variations prosodiques.
66. De façon générale, la structure syntaxique d'un énoncé, qu'elle soit SVO ou non, ne peut être associée à une structure thématique et à une structure prosodique qu'à partir du moment où le contexte et le besoin communicatif du locuteur sont pris en compte. Ces deux paramètres déterminent en grande partie l'ordre des mots effectif d'un énoncé, ainsi que les autres structures qui se combinent avec cette base syntaxique. Chaque niveau doit être considéré à la fois comme dépendant et indépendant des autres : dépendant puisque, par exemple, un ordre syntaxique peut exclure un certain schéma prosodique et indépendant puisqu'une structure thématique ou prosodique particulière peut s'adapter à plusieurs ordres

syntaxiques et inversement, que différentes structures thématiques ou prosodiques peuvent fonctionner sur une même forme syntaxique.

### 3. Vers une redéfinition des notions de structure marquée et non marquée en contexte

67. Nous avons choisi de nous focaliser sur l'ordre SVO en italien, et en particulier sur les fonctions communicatives qu'il peut assumer et sur les contextes desquels il est exclu afin de montrer que cet ordre, dit canonique, n'est pas universel dès lors qu'il est envisagé en termes d'énoncé, tout comme n'importe quelle autre combinaison syntaxique, chacune ayant ses spécificités. Le cas de l'italien, qui permet de grandes libertés au niveau de l'ordre des mots et par conséquent de nombreuses alternatives pour une structure comprenant un sujet, un verbe et un objet, permet d'argumenter en faveur d'une structure de base seulement pour la phrase mais pas pour l'énoncé : à partir d'un prédicat et de ses deux arguments directs (sujet et objet), de multiples combinaisons sont possibles et chacune d'entre elles est canonique dans un ou plusieurs contextes spécifiques.
68. Nous considérons que toute séquence linguistique, à partir du moment où elle est grammaticale, est canonique dans un ou plusieurs contextes particuliers, en fonction des « besoins communicatifs immédiats des interlocuteurs » (Krifka 2007 : 13). En fait, il s'agit d'établir une correspondance entre les trois niveaux suivants :



69. A chaque ordre syntaxique peuvent être associés des traits pragmatiques et intonatifs particuliers, qui font que la structure devient adaptée ou non marquée dans un certain contexte. Ainsi, en italien, la phrase clivée et la dislocation, deux constructions qui sont dites marquées aux trois niveaux présentés précédemment, sont particulièrement courantes à l'oral mais aussi à l'écrit. Ces structures peuvent être considérées comme non marquées de par cette fréquence mais surtout parce qu'elles sont perçues par les locuteurs natifs comme aussi naturelles qu'une structure alternative, comme c'est le cas pour [15b] (avec une dislocation à droite de l'objet), par rapport à [15a] (sans dislocation) :

[15a]

Hai	visto	il	cane ?
Avoir-PST.2SG ;SUJ.2SG	voir-PP.M.SG	le-DET.M.SG	chien-N.M.SG

‘As-tu vu le chien ?’

[15b]

L'                    hai                    visto                    il                    cane ?  
 Le-CL.OBJ.M.SG    avoir-PST.2SG ;SUI.2SG    voir-PP.M.SG    le-DET.M.SG    chien-N.M.SG

‘Tu l’as vu, le chien ?’

70. Déjà Greenberg en 1963 ne postulait pas un ordre syntaxique de base mais voulait fournir une explication de type sémantico-fonctionnel pour les ordres les plus récurrents. Dans le même ordre d’idées, il est selon nous possible de parler d’ordres plus ou moins marqués au niveau distributionnel : plus un énoncé a des conditions d’apparition restreintes, plus il est marqué, c’est-à-dire canonique dans un nombre de contextes limité.
71. Au niveau des caractéristiques syntaxiques de la phrase dans une langue, nous ne nions pas l’existence d’une structure non marquée, sans fonction thématique isolée des fonctions grammaticales, sans focalisation marquée, à prosodie neutre, et sans préalable informatif, qui sert de base à la description du fonctionnement de cette langue. Par contre, en contexte, il n’y a pas pour nous un énoncé « de base », et nous soutenons l’idée que toute structure doit être considérée comme canonique à partir du moment où elle est pertinente dans un contexte spécifique.
72. Le fait de considérer l’énoncé plutôt que la phrase amène en effet à une nouvelle acception de marqué et non marqué : dans une situation d’énonciation donnée et afin de répondre à un certain besoin communicatif, un énoncé et les différentes structures qui le composent sont marqués s’ils ne s’adaptent pas à ce cadre prédéfini et non marqués s’ils constituent une des possibilités correspondant à ce cadre. Ce n’est donc plus la forme de l’énoncé qui détermine son statut en termes de marquage mais son adéquation ou non à un contexte déterminé.

## Bibliographie

- BENINCA, P., SALVI, G., FRISON, L. 1988. L’ordine degli elementi nella frase e le costruzioni marcate. In Renzi, L. (ed). *Grande grammatica italiana di consultazione. La frase. I sintagmi nominale e preposizionale* (vol.1). Bologna : Il Mulino : 115-225.
- BONVINO, E. 2005. *Le sujet postverbal. Une étude sur l’italien parlé*. Paris : Ophrys.
- CHAFE, W. 1976. Givenness, contrastiveness, definiteness, subjects, topics and point of view. In Charles N. Li (ed). *Subject and topic*. New York : Academic press : 27-55.
- CHOI, H. W. 1999. *Optimizing structure in context : scrambling and information structure*. Stanford : Center for the study of language and information (CSLI).
- CINQUE, G. 1991. *Teoria linguistica e sintassi italiana*. Bologna : Il mulino.
- CRESTI, E. 1987. L’articolazione dell’informazione nel parlato. In *Gli italiani parlati : sondaggi sopra la lingua di oggi*. Firenze : Presso l’Accademia della Crusca : 27-90.
- D’ACHILLE, P. 2001. *Breve grammatica storica dell’italiano*. Roma : Carocci.
- DARDANO, M. TRIFONE, P. 1985. *La lingua italiana*. Bologna : Zanichelli.
- DIK, S. C. 1997. *The theory of functional grammar. The structure of the clause*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- FRASCARELLI, M., HINTERHÖLZL, R. Types of topics in german and italian. In Winkler, S. & Schwabe, K. (ed). *On information structure, meaning and form*. Amsterdam : John Benjamins : 87-116.

- GREENBERG, J. H. 1963. Some universals of grammar with particular reference to the order of meaningful elements. In Greenberg, J. (ed). *Universals of language*. Cambridge : MIT Press : 73-113..
- GRUPPO DI PADOVA. 1974. L'ordine dei sintagmi nella frase. In Medici, M. & Sangregorio, A. (eds). *Fenomeni morfologici e sintattici nell'italiano contemporaneo*. Roma : Bulzoni : 147-161.
- HALLIDAY, M. A. K. 1967. Notes on transitivity and theme in english. *Journal of linguistics* 3 : 199-247.
- JACKENDOFF, R. S. 1972. *Semantic interpretation in generative grammar*. Cambridge : MIT Press.
- KRIFKA, M. 2007. Basic notions of information structure. In Fery, C., Fanselow, G. & Krifka, M. (eds). *Interdisciplinary Studies of Information Structure 6*. Postdam : Universitätsverlag Potsdam : 13-56.
- LAMBRECHT, K. 1994. *Information structure and sentence form : topique, focus and the representations of discourse referents*. Cambridge : Cambridge university press.
- LONZI, L. 1974. L'articolazione presupposizione-asserzione e l'ordine V-S in italiano. In Medici, M. & Sangregorio, A. (eds). *Fenomeni morfologici e sintattici nell'italiano contemporaneo*. Roma : Bulzoni : 197-215.
- MARANDIN, J.-M. 2003. Inversion du sujet et discours dans les langues romanes. In Godard, D. (ed). *Langues romanes. Problèmes de la phrase simple*. Paris : CNRS : 345-392.
- MARANDIN, J.-M. 2006. Focus. In Godard, D. Roussarie, L. et Corblin, F. (éd.). *Sémanticopédie : dictionnaire de sémantique*. GDR Sémantique & Modélisation. CNRS, <http://www.semantique-gdr.net/dico/> (dernière consultation en juillet 2008).
- MEREU, L. 2001. L'ordine libero delle parole negli approcci teorici formali. In Leoni, F. A., Stenta Krosbakken, E., Sornicola, R. & Strombolo, C. (eds). *Dati empirici e teorie linguistiche*. Roma : Bulzoni : 476-501.
- MULLER, C. 1999. La thématization des indéfinis en français : un paradoxe apparent. In Guimier, C. (éd.). *La thématization dans les langues*. Bern, Berlin, Frankfurt, New York, Paris, Wien : Peter Lang : 185-199.
- PREVOST, S. 1998. La notion de thème : flou terminologique et conceptuel. *Cahiers de praxématique* 30 : 13-35.
- PREVOST, S. 2003. Détachement et topicalisation : des niveaux d'analyse différents. *Cahiers de praxématique* 40 : 97-126.
- PRINCE, E. F. 1981. Toward a taxonomy of given-new distinction. In Cole, P. (ed), *Radical pragmatics*, New York : Academic press : 223-255.
- REINHART, T. 1981. Pragmatics and linguistics : An analysis of sentence topics. *Philosophica* 27 : 53-94.
- SERIANNI, L. 1991. *Grammatica italiana. Italiano comune e lingua letteraria*. Torino : UTET.
- SIMONE, R. 1993. Stabilità e instabilità nei caratteri originali dell'italiano. In Alberto A. Sobrero (ed). *Introduzione all'italiano contemporaneo*. Roma-Bari : Laterza : 41-100.
- TAMBURINI, G. 1998. L'ordine dei costituenti e l'articolazione dell'informazione in italiano : un'analisi distribuzionale. In *Studi di Grammatica Italiana XVII* : 399-443.
- VALLDUVI, E. 1992. *The informational component*. New-York : Garland.
- VALLDUVI, E., ENGBAHL, E. 1996. Linguistic realization of information packaging. *Linguistics* 34 : 459-519.